

PROJET D'ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION DE LA VILLE DE POINTE-A-PITRE



RF
Guadeloupe

Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU

Sommaire

- PAGE 3 : OBJECTIFS FIXES PAR LE MAIRE HARRY DURIMEL
- PAGE 5 : PHILOSOPHIE DE L'ORGANIGRAMME
- PAGE 13 : PLANNING D'ELABORATION
- PAGE 15 : ORGANIGRAMME
 - PAGE 16 : VUE D'ENSEMBLE SYNTHETIQUE DE L'ORGANISATION
 - PAGE 18 : CABINET DU MAIRE
 - PAGE 21 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES
 - PAGE 23 : DIRECTION RESSOURCES ET MOYENS
 - PAGE 26 : DIRECTION GENERALE ADJOINTE ANIMATION DU TERRITOIRE
 - PAGE 29 : DIRECTION GENERALE ADJOINTE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - PAGE 33 : DIRECTION SECURITE ET PREVENTION

Objectifs fixés par le Maire Harry DURIMEL



RF
Guadeloupe

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU

➤ MODERNISATION ET EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION

*RESPONSABILISATION DES MANAGERS

*VALORISATION DES COMPÉTENCES ET MOBILITÉ

➤ ADÉQUATION DE L'ORGANISATION AVEC LES OBJECTIFS POLITIQUES FIXÉS

*IDENTIFICATION DES DÉLÉGATIONS DONNÉES AUX ÉLUS

*PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

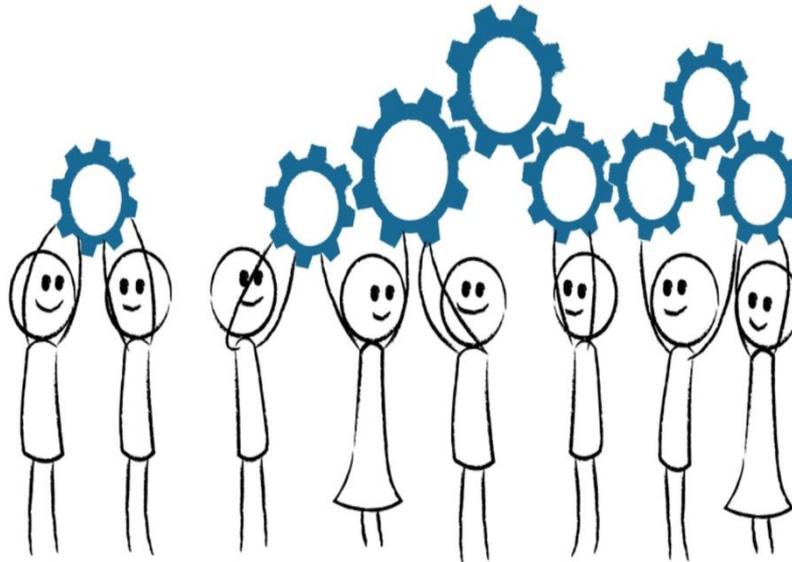
➤ SIMPLIFICATION ET CLARIFICATION DE L'ORGANISATION

*DISPARITION DES PÔLES

*RÉDUCTION DRASTIQUE DU NOMBRE DE DIRECTIONS EN FAVEUR DES SERVICES

MISE EN OEUVRE A PARTIR DE

Philosophie de l'organigramme



RF
Guadeloupe

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU

« QUI FAIT QUOI ? »

« Un organigramme est le **schéma des relations hiérarchiques et fonctionnelles** d'une organisation. L'organigramme est donc une image figée qui permet de voir d'un seul coup d'œil le **rôle de chacun**. Il est voué à changer et doit être mis à jour régulièrement. L'organigramme est utile pour présenter en interne (aux agents) comme en externe (partenaires, administrés) l'organisation et la structure ».

RF
Guadeloupe

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU

- **Adaptation** de l'organisation et des méthodes de travail qui fait l'objet d'un consensus entre les élus, les cadres et les collaborateurs.
- **Nécessité** de réorganisation et modernisation des services confirmée notamment par le diagnostic établi par le cabinet VERSO (diligenté par l'AFD) qui a fait l'objet d'un rapport rendu en 2018 et par le dernier avis de la CRC du 28 octobre 2020.
- **Clarification** des responsabilités basées fortement sur la confiance et la transparence.
- **Définition** des circuits de décision et d'information et fiabilisation des circuits budgétaires en dépenses et en recettes.
- **Développement** des coopérations et des mutualisations qui s'avère essentiel tant pour améliorer l'efficacité des politiques publiques que pour en réduire le coût global.
- **Révision** des périmètres d'activités, des procédures, du contrôle des engagements comptables, la politique de gestion ressources humaines, l'animation des équipes.
- **Mise en œuvre** des délégations des élus (travail collaboratif entre les élus et les cadres) et du contrôle de gestion.
- **Organisation** qui tient compte de la strate de la ville : 2 (arrêté préfectoral de sur classement du 1er juillet 2015)

L'organisation administrative doit répondre aux enjeux du mandat politique :



Une vision commune et des objectifs partagés

Faire de Pointe-à-Pitre une ville accueillante, attractive et tournée vers l'avenir en

s'appuyant sur des actions concrètes et

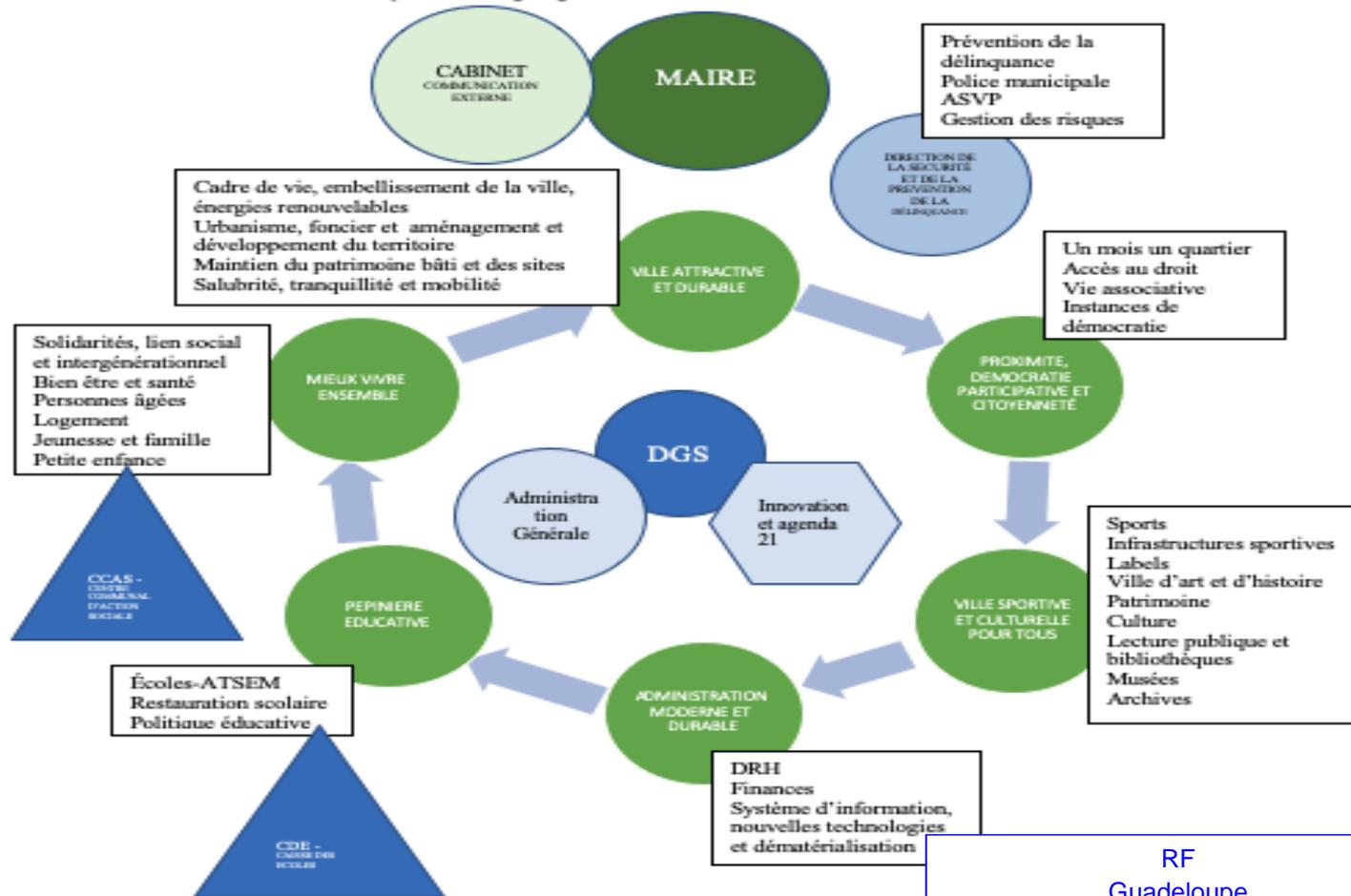
RF
Guadeloupe

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU

AXES	DÉCLINAISONS	ELUS REFERENTS
1. Administration moderne et durable	<ul style="list-style-type: none"> - DRH (conditions de travail) - Affaires financières - Performance et innovation / contrôle qualité - Digitalisation - Accueil - Etat civil et Affaires électorales - ... 	<p style="text-align: center;"> Tania GALVANI Dominique DOLMARE Rosette BONNETTO Jimmy LOUIS Philippe RIBERE </p>
2. Ville attractive et durable	<ul style="list-style-type: none"> - Cité connectée - Gestion du patrimoine et sécurisation des équipements publics - Sécurité - Environnement - Affaires économiques - ... 	<p style="text-align: center;"> Michèle ROBIN CLERC Henri ANGELIQUE Myriam LACROSSE Jean-Marc SOUKAI Alex AUCAGOS François PELLECUIER Badi FADOUL Maddy PAULIN-GARGAR Jimmy LOUIS </p>
3. Ville sportive et Culturelle pour tous	<ul style="list-style-type: none"> - Sport et loisirs - Culture et patrimoine - CMA - ... 	<p style="text-align: center;"> Alain SOREZE Georges BREDENT Jean-Marc SOUKAI </p>
4. Ville pépinière éducative	<ul style="list-style-type: none"> - Affaires scolaires - ATSEM - Restauration scolaire - Politique éducative - ... 	<p style="text-align: center;"> Henri ANGELIQUE Bruno FANFANT </p>
5. Mieux vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - Affaires sociales (solidarité et lien social) - Personnes âgées - Logement - Médiation - Jeunesse / Insertion - Petite enfance / Crèches - Association - ... 	<p style="text-align: center;"> Corine DIAKOK-EDINVAL Marie-Odile LOUIS-ALPHONSE Danita LEBRERE Tania GALVANI Yann NANETTE Marie-Hélène SALOMON Marie-Andrée MANDIL Jean-Marc SOUKAI </p>
6. Proximité et démocratie participative	<ul style="list-style-type: none"> - Un mois / un quartier - Accès au droit - Evaluation des politiques publiques - Conseil des sages - Conseil des citoyens - ... 	<div style="border: 1px solid blue; padding: 10px; text-align: center;"> <p>RF Guadeloupe</p> <p>Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/04/2021 971-219711207-AU_021_2021-AU</p> </div>

ORGANISATION SYSTEMIQUE

Présentation du « système » proposé :



mutualisations et municipalisations

A- Le projet d'organisation suppose une mutualisation renforcée ...

- 1) Entre la ville et ses ou son établissement (s) public (s)
 - Finances (fait)
 - Commande publique (fait)
 - Ressources humaines
- 2) Entre la ville et la communauté d'agglomération
 - Schéma de mutualisation

B- Et la gestion municipalisée de certaines missions

- 1) la Caisse des Ecoles
- 2) la Maison de la Citoyenneté (fait)
- 3) le Centre des Métiers d'Art (pour sa part artistiques)

schéma des relations hiérarchiques

PERMETTANT DE DEFINIR LES RESPONSABILITES *(cette déclinaison ne s'appliquant pas à la Police Municipale)*



DOCUMENT DE TRAVAIL

RF
Guadeloupe
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU

Planning d'élaboration



RF
Guadeloupe

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU

Phase 1

CONSULTATION DES CADRES ET RESPONSABLES

MOIS DE DECEMBRE 2020

Phase 2

CONSULTATION DE LA COMMISSION DES RESSOURCES HUMAINES

PREMIERE QUINZAINE DE JANVIER 2021

Phase 3

CONSULTATION DES REPRESENTANTS SYNDICAUX

DEUXIEME QUINZAINE DE JANVIER 2021

Phase 4

CONSULTATION DU COMITE TECHNIQUE MUNICIPAL FEVRIER 20

DOCUMENT DE TRAVAIL

RF

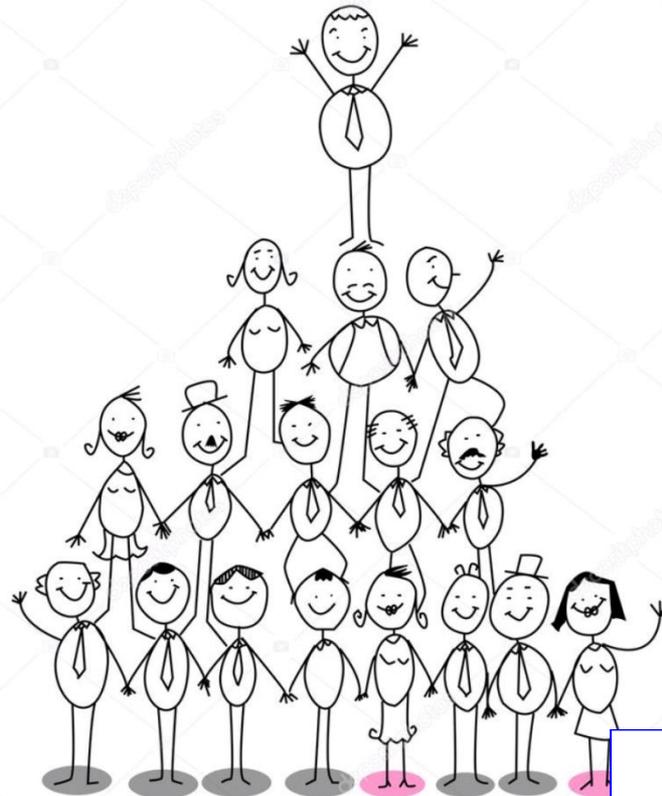
Guadeloupe

Contrôle de légalité

Date de reception de l'AR: 27/04/2021

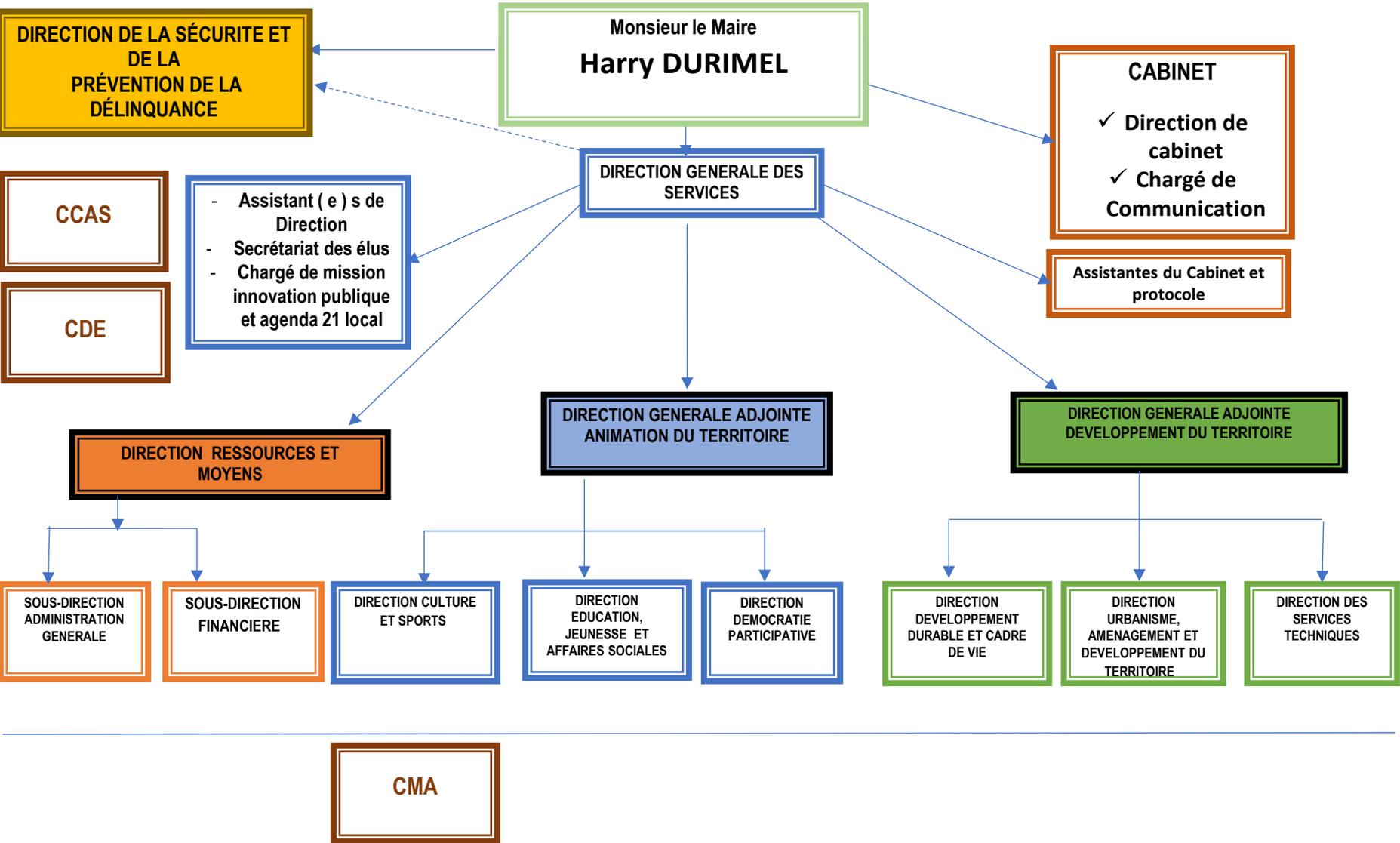
971-219711207-AU_021_2021-AU

Organigramme



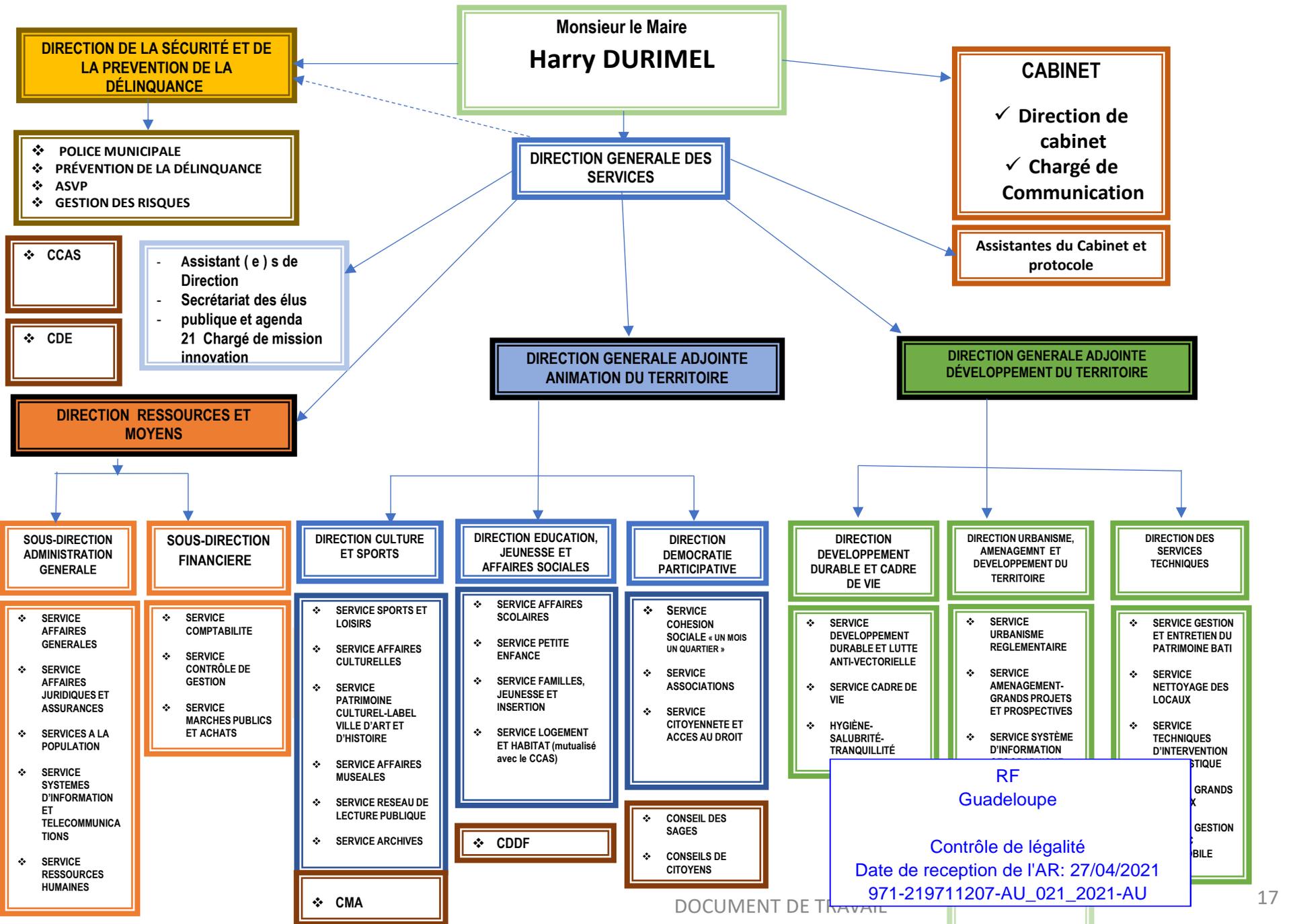
RF
Guadeloupe

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU



RF
Guadeloupe

Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU

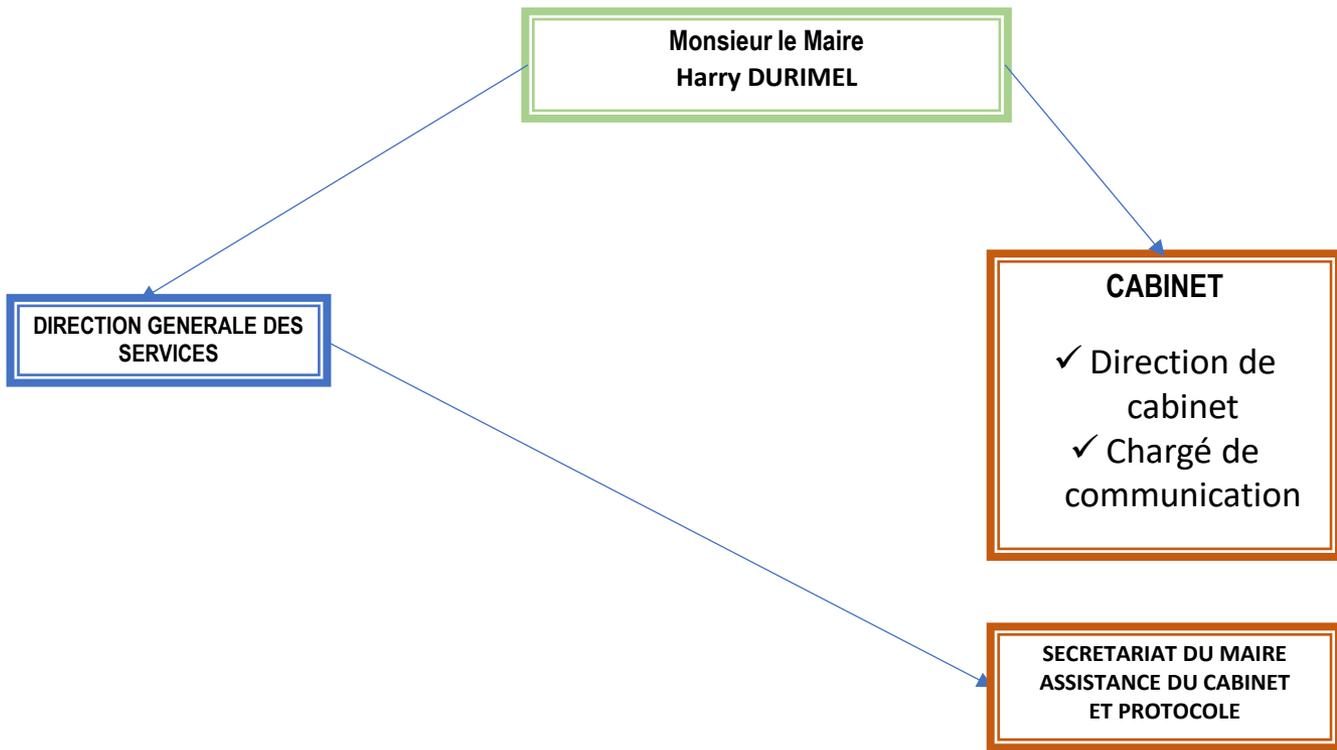


Cabinet du Maire



RF
Guadeloupe

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU

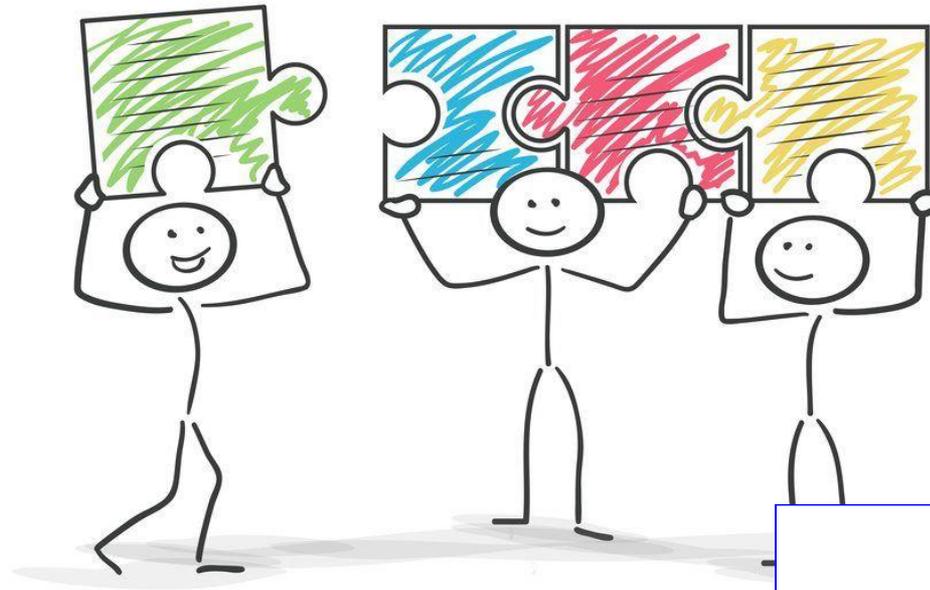


RF
Guadeloupe
Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU

FOCUS

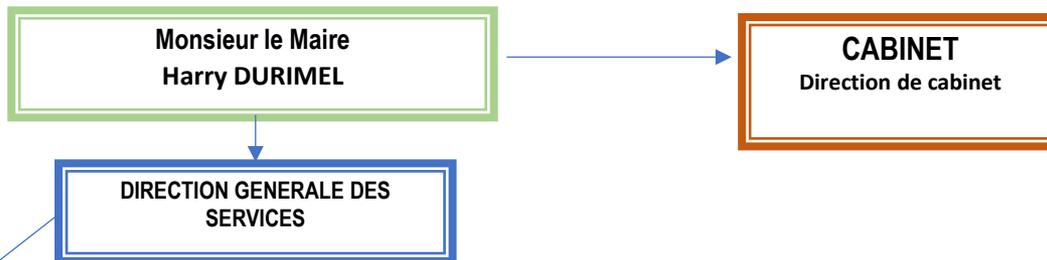
- Selon la strate : possibilité de deux emplois de collaborateurs de cabinet.
 - Absence de lien hiérarchique avec les services.
 - Missions : le cabinet accompagne le Maire et assure un rôle d'interface entre les habitants, les élus, les services et autres collectivités.
- Directeur de cabinet
 - Chargé de communication

Direction Générale des Services



RF
Guadeloupe

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU



« Chargé de mission innovation publique et agenda 21 local »

La création de ce poste rattaché directement au DGS, entend rendre visible la **volonté affirmée de moderniser l'administration et l'objectif de promouvoir le développement durable**

Les objectifs poursuivis par cette mission spécifique sont entre autres :

- Accompagner la **mise en place opérationnelle** de la nouvelle organisation
- Mettre en œuvre le management de la **performance durable**
- Développer la **transparence et l'évaluation de la collectivité**, en développant de nouveaux modes d'organisation et de gestion et en favorisant la **transversalité**
- Impulser les nouveaux modes managériaux fondés sur **l'innovation publique** et promouvoir **l'innovation** dans les missions de service public, de la conception à la mise en œuvre des politiques publiques
- Créer la « **marque employeur** »
- Impulser la mise en œuvre des **principes de l'agenda 21, levier d'amélioration des politiques publiques.**

L'Agenda 21 est un programme d'action pour le développement durable au XXI^e siècle : par exemple, la protection de l'environnement, la coopération,...)

Il permet de mettre en cohérence les actions de la collectivité. Il est également un levier de gestion économique des ressources financières.

RF
Guadeloupe
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU

FOCUS

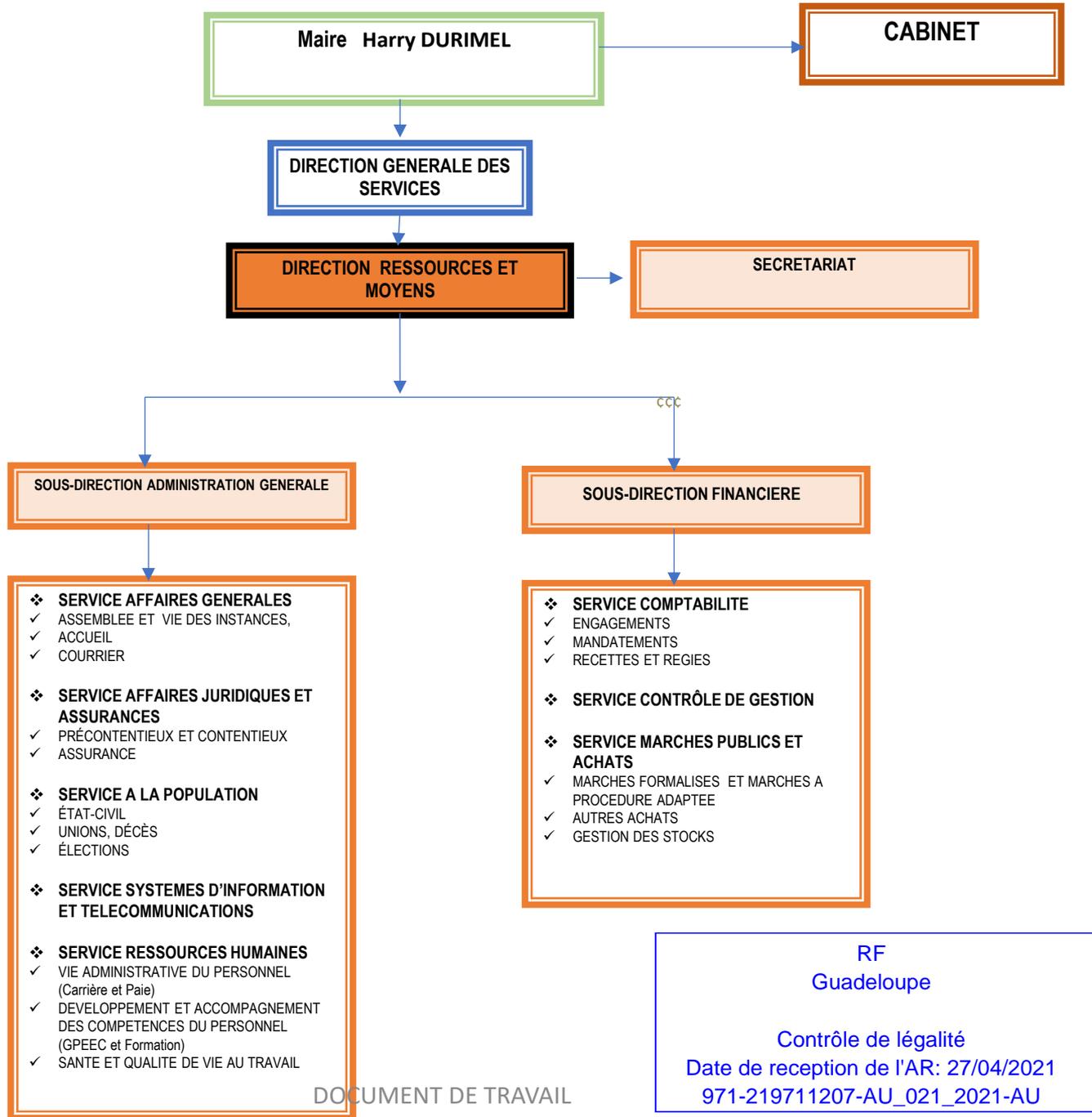
- Selon la strate : un Directeur Général des Services (DGS) et possibilité de Directeurs Généraux Adjointes des Services (DGAS).
- Missions : Incarne la dimension stratégique et le champ managérial de la collectivité. Il traduit le projet politique du maire en projet stratégique.

Direction des ressources et moyens



RF
Guadeloupe

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU



FOCUS

La **Direction Ressources et Moyens** regroupe les fonctions « support » (l'ensemble des activités de gestion qui concourent au fonctionnement des services) et les « services à la population ».

➤ Mutualisations (ville-CDE-CCAS) :

- service RH, avec une orientation affirmée pour le mieux vivre au travail,
- direction Financière,
- optimisation et sécurisation de la fonction achat.

➤ Nouvelles missions :

- Santé et qualité de vie au travail
- Contrôle de gestion

Direction générale adjointe animation du territoire



RF
Guadeloupe

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU

Maire Harry DURIMEL

CABINET

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DIRECTION GENERALE ADJOINTE ANIMATION DU TERRITOIRE

**SERVICE ADMINISTRATIF
SECRETARIAT-REFERENTS RH-FINANCES ET
COMMANDE PUBLIQUE**

DIRECTION CULTURE ET SPORTS

**DIRECTION EDUCATION, JEUNESSE ET
AFFAIRES SOCIALES**

DIRECTION DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

- ❖ **SERVICE SPORTS ET LOISIRS**
 - ✓ POLIQUE SPORTIVE – LABELS ET PROJETS
 - ✓ GESTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES
 - ✓ ANIMATIONS SPORTIVES
- ❖ **SERVICE AFFAIRES CULTURELLES**
 - ✓ POLITIQUE CULTURELLE
 - ✓ ATELIERS ARTISTIQUES
 - ✓ EQUIPEMENTS CULTURELS
- ❖ **SERVICE PATRIMOINE CULTUREL-
LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE**
- ❖ **SERVICE AFFAIRES MUSEALES**
 - ✓ FONDS MUNICIPAL D'ART CONTEMPORAIN
 - ✓ COOPERATION MUSEALE ET INSTITUTIONNELLE
 - ✓ MUSEE SAINT JOHN PERSE
- ❖ **SERVICE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE**
- ❖ **SERVICE ARCHIVES**

- ❖ **SERVICE AFFAIRES**
 - ✓ AFF. SCOLAIRES
 - ✓ PERSONNEL DES ECOLES
- ❖ **SERVICE PETITE ENFANCE**
 - ✓ CRÉCHES (Mutualisation)
 - ✓ MULTI-ACCUEIL
- ❖ **SERVICE FAMILLES, JEUNESSE ET
INSERTION**
 - ✓ JEUNESSE ET INSERTION
 - ✓ FAMILLES
 - ✓ BIEN ETRE ET SANTE
- ❖ **SERVICE LOGEMENT ET HABITAT**
(Mutualisation avec le CCAS)

- ❖ **SERVICE COHESION SOCIALE
« UN MOIS UN QUARTIER »**
- ❖ **SERVICE ASSOCIATIONS**
 - ✓ ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS
 - ✓ ANIMATION
 - ✓ RELATIONS ASSOCIATIONS VILLE
- ❖ **SERVICE CITOYENNETE ET ACCES AU
DROIT**
 - ✓ POINT D'ACCES AU DROIT (PAD)

❖ **CDDF**

❖ **CONSEIL DES SAGES**
❖ **CONSEILS DE CITOYENS**

❖ **CMA**

**RF
Guadeloupe**
Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU

FOCUS

La **DGA Animation du Territoire** a pour ambition de relayer les projets politiques au plus près des citoyens.

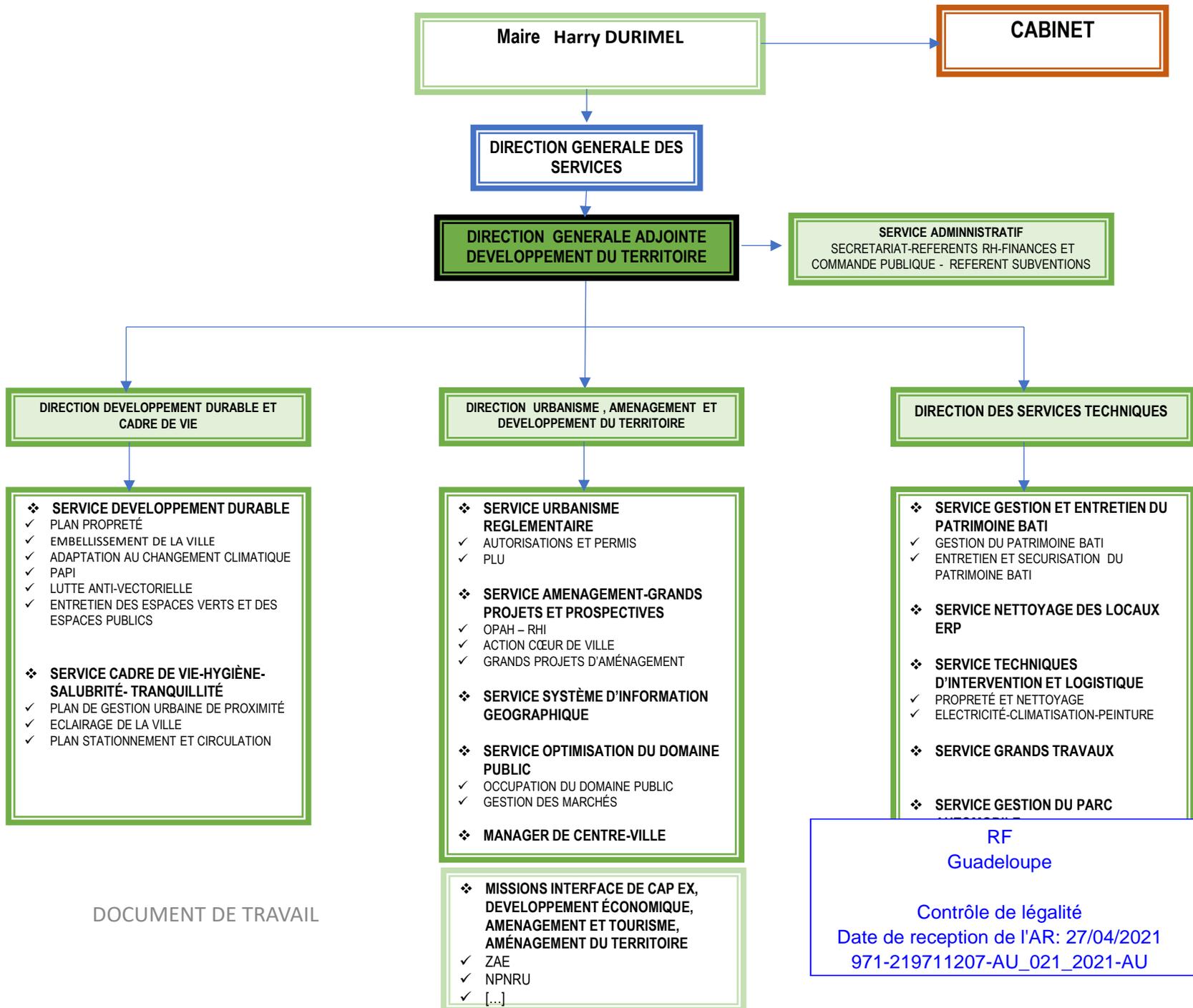
- Création d'une direction **DEMOCRATIE PARTICIPATIVE** qui met en exergue la volonté politique d'associer les citoyens à la prise de décision et à la définition des politiques publiques.
- Anticipation sur la municipalisation de la CDE, deux organisations seront donc décidées concomitamment : une qui prend en compte l'existence juridique de la CDE et une autre qui inclut ses missions dans les services de la Direction Education, Jeunesse et Affaires sociales.

Direction générale adjointe développement du territoire



RF
Guadeloupe

Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU



FOCUS

La **DGA Développement du Territoire** a pour ambition de d'organiser les services et les moyens permettant d'élaborer et de mettre en œuvre le projet d'aménagement urbain et de préserver et valoriser le patrimoine.

- Mise en exergue des politiques publiques à vocation environnementale.

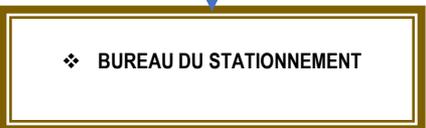
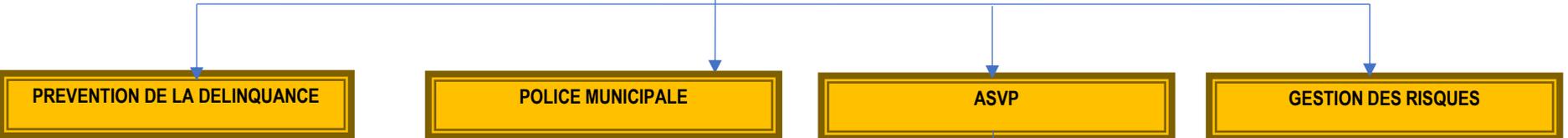
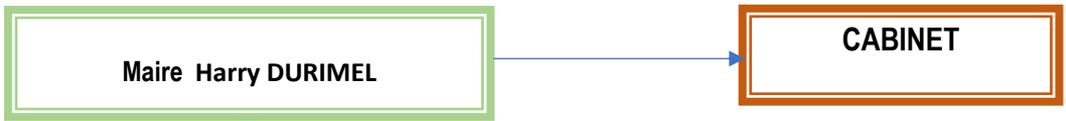
- Nouvelles missions :
 - *manager de centre ville
 - *gestion intégrée du patrimoine bâti

Direction sécurité et prévention de la délinquance



RF
Guadeloupe

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU



RF
Guadeloupe
Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 27/04/2021
971-219711207-AU_021_2021-AU

FOCUS

La **Direction de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance** a pour mission la mise en œuvre du pouvoir de police du maire dans plusieurs domaines de la sécurité civile et la coordination des actions de la sécurité et de la prévention de la délinquance.

En sus, la gestion des risques y est rattachée.

« Réponse du Ministère de l'intérieur publiée dans le JO Sénat du 23/08/2018 - page 4338 :

Le directeur général des services d'une commune est chargé, sous l'autorité du maire, de diriger l'ensemble des services de la commune et d'en coordonner l'organisation. Un ou plusieurs directeurs généraux adjoints peuvent être chargés de le seconder et de le suppléer, le cas échéant, dans ses diverses fonctions. Dans ces conditions, si le code de la sécurité intérieure, dans son article R. 515-5, comme le code général des collectivités territoriales (CGCT), dans son article L. 2212-5, placent les agents de police municipale, dans leurs missions de police administrative, sous l'autorité hiérarchique du maire pour la mise en œuvre de leurs compétences relevant de la police municipale, il convient de distinguer la direction opérationnelle des agents de police municipale, qui relève du directeur ou du chef de service de police municipale, et la direction du service auquel est rattachée la police municipale, qui appartient au directeur général des services, à ses adjoints voire éventuellement à un cadre administratif, et sous l'autorité desquels est placé le directeur ou le chef de service de police municipale. Il relève de la compétence du ou des responsables administratifs chargés de l'encadrement du service de police municipale de contribuer à la définition de la politique de sécurité de la collectivité, sous la responsabilité de l'exécutif local, à sa mise en œuvre et à son évaluation, d'assurer la coordination de l'action du service de police municipale avec les autres services de la collectivité. S'agissant des missions de la police municipale précisément définies par les textes, elles s'exercent sous l'autorité du maire et il appartient donc au responsable du service de la police municipale, de rendre compte de leur mise en œuvre au maire ou, à la demande de ce dernier et selon les modalités d'organisation de la collectivité, à l'agent ou aux agents qu'il a désignés pour l'assister dans la direction de la collectivité, y compris pour les missions exercées en propre par la police municipale. »

- Confirmée par la **Réponse du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales** publiée dans le JO Sénat du 21/02/2019 - page 1016

RF

Guadeloupe

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 27/04/2021

971-219711207-AU_021_2021-AU